

*Informations*

*Préseau*

*Un village  
Mobilisé !*

*N°12*

# SOMMAIRE

03

## Edito

Une année 2020 marquée par la COVID

04

## Moments Forts

Quelques temps forts !  
Les 100 ans de notre doyenne  
Le devoir de mémoire

06

## Rapid'Actu

Ecole,  
Commerces,  
Associations...

08

## Vie Municipale

Le Conseil Municipal  
Le CCAS  
Les principales délibérations

12

## Crise Sanitaire

L'action de la Commune face à la COVID-19

[www.preseau.fr](http://www.preseau.fr)  
03.27.25.81.28

15

## ALSH en images

Retour sur les activités proposées à la jeunesse en 2020

16

## Investissements

Un budget contraint par la période COVID mais une volonté d'investir pour votre quotidien

17

## Portrait

Conseiller Municipal et bénévole au Sénégal

18

## Aides vertes

Les aides de l'Etat, de la Région et du Département

Directeur de la publication : Sandrine FRANCOIS - LAGNY

Imprimeur : IMPRIM'VERT

Encres d'origine végétale / papier certifié PEFC

Tirage : 950 exemplaires





## Chères Préselloises, Chers Présellois,

A n'en pas douter, l'année 2020 restera dans nos mémoires durablement. Une campagne électorale et une élection dans des conditions très particulières; une crise sanitaire qui est venue changer nos existences individuelles et notre vie collective; le Village, privé de ses animations, de ses moments forts de partage et de ses activités associatives, endormi...

Malgré le contexte, la campagne électorale s'est, à Préseau, plutôt bien déroulée avec trois listes aux profils et projets variés. Le choix démocratique était au rendez-vous.

Une élection avec une participation de près de 60% et un résultat acquis dès le premier tour au profit de la liste « Préseau Naturellement » que j'ai eu le plaisir de vous présenter et qui œuvre depuis déjà plusieurs mois à votre service. Je profite du premier édito de notre nouveau mandat, pour, en son nom, vous remercier sincèrement de votre confiance.

Face à la crise sanitaire qui nous touche personnellement, professionnellement et institutionnellement, il a fallu, à l'échelon national et à l'échelon local, se réorganiser, souvent dans l'urgence, s'entraider au quotidien et apprendre à patienter... Avant de reprendre le cours serein des choses ou presque, il nous faudra poursuivre nos efforts mutuels et solidaires encore un certain temps, temps que personne ne peut malheureusement mesurer, mais évidemment corrélé à notre adhésion à la politique sanitaire, à notre rapport de confiance à l'autorité qui la met en œuvre, à notre degré de conscience bienveillante à l'égard de cette politique et des difficultés qu'elle comporte. Sur la ligne de crête entre crise sanitaire d'un côté et crise économique et sociale de l'autre, le dilemme est singulier: remettre le pays en marche sans pour autant générer une vague galopante de contaminations.

Sur mer, c'est dans la tempête que les caractères se révèlent. Dans notre Village de belles âmes se sont dévoilées au plus fort de la crise. Des couturières qui nous ont confectionné les premiers masques, des commerçants de bouche qui, dans des conditions de sécurité optimales, nous ont approvisionnés, des bénévoles qui ont appelé et livré en courses nos villageois vulnérables, des habitants qui se sont aussi mobilisés pour maintenir le contact et répondre aux besoins de leurs voisins, des agents communaux qui ont assuré, avec professionnalisme, la continuité des services publics de proximité et des élus anciens et nouveaux du Conseil Municipal qui ont été les exécutants discrets et zélés des consignes gouvernementales, autant d'acteurs qui, dans une formidable synergie, ont continué, malgré les circonstances, à faire vivre notre Communauté alors que le virus circulait et que sa létalité s'affichait jour après jour via le macabre décompte des autorités sanitaires, médiatisé à outrance.

Notre Municipalité, grâce aux différents outils élaborés par les élus, PCS (Plan Communal de Sauvegarde), RSP (Registre Sanitaire Présellois), PCA (Plan de Continuité d'Activité) et PRA (Plan de Reprise d'Activité), a assuré l'application des consignes de l'Etat et de son représentant le Préfet, a marqué sa volonté de poursuivre sans discontinuer la gestion des affaires courantes de la Commune (salubrité publique, actes administratifs, suivi budgétaire...), de construire les grands projets pour Préseau de demain, mais surtout de maintenir ce lien humain essentiel avec notre population, notamment avec les plus fragiles d'entre nous.

Je remercie vivement toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé, dans l'ombre ou la lumière, au maintien d'un bien-vivre ensemble dans notre Village de Préseau pendant le confinement.

L'heure est toujours à la vigilance individuelle et collective; le virus circule plus que jamais et nous devons avec conviction penser les uns aux autres, nous protéger les uns les autres. C'est dans ce contexte réactualisé que nous avons décidé de maintenir et même de renforcer nos protocoles sanitaires notamment pour l'accueil de nos enfants (écoles, péri et extra scolaire, cantine...).

C'est dans ce contexte que les activités des associations reprennent en dents de scie, tributaires des mesures successives, l'une des dernières étant le couvre-feu à 18h. J'entends et je comprends la désir des adhérents et des responsables de repartir sur une pleine activité mais chaque situation doit être regardée attentivement en fonction de sa nature, des lieux utilisés (ouverts ou clos) et du nombre et de l'âge des participants.

C'est dans ce contexte que nos traditionnels événements et rendez-vous festifs ont été annulés : Chasse à l'œuf, Weekend de la Brocante, les Fêtes de Binbin et de notre Géant Arthur, le Repas des Aînés, le Repas de la Saint Sylvestre et les Vœux de la Municipalité.

C'est dans ce contexte que nous devons à tout prix faire vivre nos commerçants de proximité en nous rendant prioritairement chez eux. Ils ont été lourdement impactés par les fermetures qui leur ont été imposées. Ceux qui ont été autorisés à rouvrir - pensons à ceux qui n'ont pas pu le faire - se sont adaptés pour vous accueillir et favoriser votre sérénité lors de vos venues. Les commerçants de Préseau ont besoin de notre soutien comme nous avons besoin de leur pérennité.

Ensemble, face à l'adversité, avec persévérance, poursuivons nos belles actions et faisons preuve de cohésion.

En ce début d'année 2021, souhaitons que notre espoir de vivre sans pesante épée de Damoclès devienne réalité. Non pas « vivre comme avant » mais mieux et meilleurs, garder de l'expérience du fléau subi en commun, le souci véritable d'Autrui, s'obliger à un véritable respect dans nos interactions humaines en société ou avec notre Environnement, plus simplement retrouver une candide spontanéité, la joie de vivre et confiance en l'avenir.

**Avec tout mon dévouement.**

**Sandrine François-Lagny, Maire de Préseau**



### ● — 11 mai sortie du 1er confinement

Distribution de plus de 2000 masques en tissu de catégorie 1 « adulte » et 1000 masques en tissu de catégorie 1 « enfant » acquis par la Commune auprès de l'entreprise régionale DMG, mise en place du RSP (Registre Sanitaire Présellois), réouverture progressive au public des services municipaux avec priorisation des échanges dématérialisés, accueil des écoliers dans le respect des prescriptions sanitaires dès le mois de mai, mise en place des 2S2C (dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme) organisés par la Municipalité avec pour objectif d'offrir aux élèves des activités éducatives sur le temps scolaire, alléger les effectifs-classes, permettre la distanciation physique...

### ● — 24 mai

Suite aux élections municipales du 15 mars, installation du nouveau Conseil Municipal à huit clos en raison de la crise sanitaire. Election du Maire, Sandrine FRANCOIS-LAGNY et d'une liste de cinq adjoints menée par Monsieur Stéphan CHOJEAN.



### ● — 28 juin, Les 100 ans de Bertha !

Une Préselloise centenaire, notre doyenne Mme Bertha Bondu, entourée de l'affection de sa famille, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, le jour de son anniversaire.

Un moment exceptionnel dans la vie de notre Commune salué par un présent et la visite du Maire, Sandrine FRANÇOIS-LAGNY, de la Vice-Présidente du CCAS, Marlène SAINT AUBERT et de la Conseillère déléguée à l'Événementiel, Chantal CHARLES.



### ● — 14 juillet et 11 novembre

Les élus mobilisés en comité restreint pour la Fête Nationale et la Commémoration de l'Armistice de 1918. Hommage aux Morts pour la France d'hier et d'aujourd'hui.

Avec au clairon et à la cornemuse, Théophile LEROY, Présellois, musicien et sonneur de cérémonie du 48e Highlander du Canada.







### ● — 21 octobre

Hommage national à Samuel PATY, Professeur d'Histoire lâchement assassiné le vendredi 16 octobre 2020. Un Arbre de la Laïcité sera planté au Printemps pour saluer sa mémoire et son action d'enseignant en faveur des Valeurs de notre République.

### ● — 18 et 19 décembre

Distribution du colis festif des Aînés: coquille de notre boulanger, champagne, plat de notre boucher-traiteur, jacinthe de notre artisan-fleuriste, Lucullus, Maroilles, chocolats, dessins des enfants des écoles Jules Verne et Sainte Thérèse de Préseau...

Un peu de chaleur et de gaieté pour terminer une année très spéciale. Un accueil toujours très chaleureux. Une joie partagée par les Conseillers Municipaux, les Membres du CCAS et les Bénévoles, toutes les petites-mains qui ont participé avec cœur à l'élaboration, au conditionnement et au portage quelques jours avant Noël !

Distribution également dans les écoles du colis pour les enfants, constitué de friandises, clémentines, brioches et, cette année, d'un livre de contes ou d'activités de Noël.



### ● — Décembre 2020 / Janvier 2021

Comme chaque année les décorations de Noël ont illuminé les rues de notre Village.

Remerciements aux particuliers qui, en décorant leurs maisons, participent à l'embellissement de notre Village. Cette année, ils étaient 15 à participer au Concours des Maisons Illuminées organisé par la Municipalité. Chacun sera primé et recevra prochainement un bon d'achat.

### ● — 16 janvier 2021

En présence de notre Députée Madame Béatrice DESCAMPS, le CCAS de Préseau et l'Association populaire du Blanc Misseon ont eu la joie de remettre deux dons à un Présellois, handicapé après un accident du travail: il avait besoin d'un fauteuil roulant plus adapté pour augmenter sa mobilité et son autonomie.



## Ecole

## Inscriptions

Les inscriptions à l'école Jules Verne se déroulent dorénavant toute l'année : pour ce faire, il suffit de remplir et déposer en mairie le formulaire disponible à l'accueil ou sur le site de la Commune; puis de rencontrer Mme SAINLEGER, Directrice du Groupe scolaire Jules Verne.

[Plus d'informations sur preseau.fr](http://preseau.fr)



## Service

## La Bibliothèque



Les prises de rendez-vous pour emprunter ou retourner des livres dans votre bibliothèque se font de préférence par mail ([bibliothequepreseau@gmail.com](mailto:bibliothequepreseau@gmail.com)) ou messenger (FB: bibliothequepreseau), ou par téléphone au 03.27.29.94.71.

Les créneaux horaires :

Mardi :	Mercredi:	Vendredi:	Samedi:
15h30	10h30	10h00	10h30
16h00	11h00	10h30	11h00
16h30	11h30	11h00	11h30
17h00	15h30	11h30	12h00
17h30	16h00	15h30	12h30
	16h30	16h00	
	17h00	16h30	
	17h30	17h30	

**Le port du masque et la désinfection des mains restent obligatoires.**

## Culture

## Boîtes à livres !



Photo VdN

Boîtes à livres cherchent bricoleurs pour un projet partagé entre l'Association Préseau Patrimoine et la Municipalité.

**Donnons une seconde vie à nos livres, favorisons les échanges gratuits et créons du lien social avec ce projet écologique, solidaire et culturel.**

La première boîte sera réalisée par les Services Techniques Municipaux. Pour les autres, les volontaires peuvent se rapprocher de Mme DESAINT, Adjointe au Maire, en laissant un message en mairie (téléphone, mail, courrier).

## Compteur GAZ

## S'assurer du prestataire

En complément des opérations effectuées par ses techniciens, GRDF missionne des entreprises locales expertes pour certaines prestations notamment le changement des compteurs.

**Vous souhaitez vérifier la fiabilité d'une entreprise se présentant comme missionnée par GRDF ?** Rendez-vous sur le site

<https://www.grdf.fr/particuliers/verifier-fiabilite-prestataire-gaz>





## Commerces

### Du nouveau !

Le dynamisme d'un village se mesure notamment à son activité commerciale. De nouveaux venus ont repris ou créé des activités ces derniers mois. Fortement impactés pour certains par la crise COVID-19, ils tiennent le cap pour notre Commune et gageons que cette année verra leur plein épanouissement.



**Le « Bistro du Coin »**  
Bar - Brasserie  
1 rue Jean Jaurès  
Tel : 03 27 36 52 76

Le Bistro du Coin



**M&Ms HOME**  
Mobilier et  
décoration design  
2 rue de Jenlain  
Tel : 03 27 42 37 16

M & Ms Home

<https://www.mmhome.fr/>



**Rêves d'Intérieurs**  
Meubles et décoration  
d'intérieur

43 Rue Henri Barbusse  
Tel : 07 82 88 72 34

Rêves d'Intérieurs

## Paramédical

### Hypnose Ericksonienne

Madame Isabelle LEDIEU praticienne en Hypnose Ericksonienne s'est installée dans le pôle médical (2 place de la Libération). Elle vient enrichir l'offre de soins déjà présente à Préseau : Médecins, Infirmier(e)s, Diététicienne, Kinésithérapeute, Orthophoniste, Ostéopathe, Pédicure et Podologue.



**L'Olivier**  
Friterie  
Pizzeria  
1 Place de la Libération  
Tel : 07 77 97 69 22

Friterie L'olivier



## Associations

### L'offre s'étoffe

GYM ZEN et Je Couds Tu Tricotes vous proposent leurs activités à Préseau. Créées tout juste avant le premier confinement de l'année, ces associations de loisirs sportifs et culturels reprendront leurs actions dès que la situation sanitaire le permettra.

Remerciements à l'association *Je Couds Tu Tricotes*, pour la confection des masques en tissu, réalisée au printemps 2020 sous l'égide de sa présidente, Mme PHILIPPE-SOYER, et en collaboration avec *Préseau Patch*. *Coordonnées des associations sur [www.preseau.fr](http://www.preseau.fr)*

## Sécurité

### Voisins Vigilants

Devenez acteurs de la surveillance de votre environnement, devenez voisins vigilants afin de signaler tout fait suspect aux forces de la Gendarmerie et ainsi participer à la sécurité collective. *Contact: BTA de Valenciennes 03 27 22 55 00*





**Sandrine  
FRANCOIS-LAGNY**  
Maire de Préseau  
Conseillère communautaire  
Présidente du CCAS  
Présidente de l'AFR  
Membre du SIMOUV  
Membre du SIAV  
Membre d'ECOVALOR



**Marlène  
SAINT AUBERT**  
Adjointe déléguée à la Communica-  
tion et aux Séniors  
Vice-présidente du CCAS



**Anne Flore  
DESAINT**  
Adjointe déléguée à la Transition en-  
vironnementale et à l'Huma-  
responsabilité  
Vice-présidente du SIDEHAV



**Fabienne  
SARRUT**  
Conseillère Municipale déléguée à la  
Dynamisation du Territoire



**Chantal  
CHARLES**  
Conseillère Municipale déléguée à  
l'Événementiel et à la Vie culturelle  
Membre du CCAS



**Audrey  
DELVALLEE**  
Conseillère Municipale déléguée aux  
Process de Service public  
(dématérialisation)  
Membre de la CAO



**Marine  
HOGIE**  
Conseillère Municipale déléguée à la  
Condition animale  
Membre du CCAS



**Cécile  
DUTILLEUL**  
Conseillère Municipale déléguée à la  
Santé et au Bien-être dans l'exercice  
des Missions du Service public  
Membre du CCAS



**Stéphane  
CHOJEAN**  
Premier Adjoint délégué à l'Enfance  
et à la Jeunesse  
Membre du CCAS  
Membre suppléant de la CAO  
Référént CLAP



**Daniel  
DOLPHIN**  
Adjoint délégué à l'Urbanisme et au  
Patrimoine  
Conseiller communautaire suppléant  
Membre suppléant de la CAO  
Membre du SIAV



**Patrice Louis  
NOEL**  
Adjoint délégué aux Travaux  
Membre suppléant de la CAO  
Membre du SIAV



**Jean-Claude  
NICODEME**  
Conseiller Municipal délégué à la  
Tranquillité publique et à la Sécurité  
Membre de la CAO



**Paul  
LAMAND**  
Conseiller Municipal délégué aux  
Sports et au Monde associatif



**Jean Pierre  
SPYCHALA**  
Conseiller Municipal délégué à la Po-  
litique éducative  
Représentant de la Commune au  
Conseil d'école  
Délégué au SIDEN-SIAN



**Johan  
HAUDRECHY**  
Conseiller Municipal délégué à la Va-  
lorisation des Espaces publics  
Membre de la CAO  
Délégué au SIDEHAV



**Didier  
CAVROIS**  
Conseiller Municipal délégué à la Po-  
litique inclusive  
Membre du CCAS  
Référént CLAP



Chères Préselloises, Chers Présellois,

Il y a presque un an maintenant, vous avez choisi d'accorder votre confiance à notre équipe municipale pour porter le projet que nous vous proposons, un projet au service de notre Village et de ses Habitants, un projet qui s'inscrit dans la continuité du travail engagé lors du précédent mandat. Et c'est à une large majorité que vous l'avez fait.

Chacun d'entre nous est bien sûr d'autant plus honoré de cette confiance, mais tout autant attaché à en être digne. Portés par cet élan, nous nous sommes aussitôt mis au travail avec enthousiasme et détermination.

Certains sont à pied d'œuvre pour rendre la vie réactive aux évolutions du contexte sanitaire, d'autres dans la réflexion et la construction des missions et projets de plus long terme, tous à l'écoute de vos préoccupations et de vos besoins. Nous essayons notamment d'atténuer la perte, que cette crise sanitaire nous fait subir, de la convivialité et du lien social, auxquels nous sommes pourtant si attachés, par des actions plus ciblées au plus proche des Personnes les plus en difficulté ou les plus isolées.

Chacun d'entre vous peut être ainsi assuré que, loin des anciennes pratiques et des querelles d'arrière – garde, nous sommes dans l'action et que nous consacrons toute notre énergie et notre détermination au service, à la défense et au dynamisme de notre Village.

Nous formons pour vous, votre Famille, vos Amis, pour notre Village, nos vœux les plus chers.

Didier Cavrois, Conseiller Municipal, Préseau Naturellement.

## Conseillers d'opposition



**Jean Marc  
RICHARD**  
Conseiller Municipal  
Liste *Expérience et Renouveau*



**Michel  
ROYER**  
Conseiller Municipal  
Liste *Ensemble pour Préseau*



**Eric  
CHEVALIER**  
Conseiller Municipal  
Liste *Expérience et Renouveau*  
(pas de photo fournie)

### Tribune « Expérience et Renouveau »

#### **JUGEMENTS NON EXECUTES**

"Le tribunal administratif de Lille a annulé le budget 2016 de la commune, jugement confirmé par la cour administrative d'appel de Douai. Madame Le maire a obligation de présenter un nouveau budget"

"Le tribunal administratif de Lille a annulé la délibération relative aux versements d'indemnités aux conseillers municipaux délégués, lors du précédent mandat. Madame Le maire a l'obligation de réclamer les indemnités indûment versées auprès de 10 conseillers (54 000 €)

Mr jean-marc RICHARD

#### **Note du directeur de la publication**

Les propos des tribunes sont diffusés sans correction et engagent leurs auteurs. Des réponses ont été données en assemblée délibérante et dans le BM à certaines allégations dont le contenu est non conforme au Règlement Intérieur du Conseil Municipal mais publié pour éviter tout recours abusif.

### Tribune « Ensemble pour Préseau »

Chères Préselloises, Chers Présellois

Au travers de ce premier bulletin municipal de la mandature, il m'est donné la possibilité de vous adresser au nom de mon équipe « Ensemble pour Préseau » nos vœux de bonne année.

2020 restera pour nous tous une année terrible sur le plan sanitaire, cette situation risque malheureusement de perdurer encore un certain temps pour cette nouvelle année.

Rester solidaires entre nous, en respectant les mesures barrières, et la vaccination dès que cela sera possible seront les actions les plus efficaces pour lutter durablement contre cette COVID 19.

J'espère que cette année 2021 sera pour nous tous plus sereine et radieuse que ne le fût 2020, que cette année qui s'ouvre vous apporte tout d'abord, une très bonne santé, de la joie, et le bonheur pour vous et vos familles.

Toujours à votre écoute  
Avec tout mon dévouement

Michel Royer  
Conseiller municipal  
Liste *Ensemble Pour Préseau*

**L'année 2020 a vu se tenir 9 Conseils Municipaux dont 8 après le renouvellement suite aux élections municipales.**

La séance du 24 mai 2019 a été l'occasion d'installer l'assemblée délibérante et d'y élire le Maire et les Adjoints puis celle du 26 juin 2019 de voter les délibérations cadrant le fonctionnement du Conseil Municipal et d'élire les représentants municipaux aux différents syndicats et au CCAS.



Dans ce bulletin, nous vous présentons les principales décisions. [Vous pouvez retrouver l'ensemble des comptes rendus des séances sur le site Internet de la Commune www.preseau.fr.](http://www.preseau.fr)

### Conseil Municipal du 26 juin 2020



Vote de la convention 2S2C entre la Commune de Préseau et le Ministère de l'Education Nationale. Ce dispositif a permis de palier la reprise partielle de l'activité scolaire à la sortie du confinement. Il s'agissait de mettre en place des activités sportives et créatives sur le temps scolaire encadrées et financées par la Commune. Cette volonté a permis aux enfants un retour en douceur et en toute sécurité à l'école et au collectif. Seules deux communes du Valenciennois ont adhéré au dispositif.



Vote des trois taxes (bâti, non bâti, habitation): comme pendant le mandat précédent, Madame Le Maire a proposé **de ne pas les augmenter**. Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité des élus présents ou représentés de suivre cette proposition.

### Conseils Municipaux du 09 et 24 juillet 2020



Les deux Conseils Municipaux de juillet ont été dédiés principalement aux budgets de la Commune. Après avoir validé les écritures budgétaires de l'année 2019, les budgets primitifs de l'année 2020 ont été présentés aux Conseillers par Madame le Maire.

Ce fut également lors de cette séance que les subventions aux associations ont été votées sur les mêmes montants que l'année 2019. A noter, la subvention pour l'OGEC (Ecole Sainte Thérèse) pour un montant de 24 000 €.

Dans le cadre de la crise COVID, vote de l'exonération d'un loyer au profit de la société La Friterie L'Olivier occupant une des cellules du pôle commercial.

Demandes de subvention départementale et de l'agglomération pour les travaux de sécurisation de la rue du Dr ROUX.

## Le CCAS

### **Installation du conseil d'administration le 18 juillet 2020**

#### **Les membres**

Sandrine FRANCOIS-LAGNY - Présidente de droit  
 Marlène SAINT AUBERT - Vice Présidente élue / Stephan CHOJEAN - Membre élu /  
 Chantal CHARLES - Membre élue / Didier CAVROIS - Membre élu /  
 Marine HOGIE - Membre élue / Cécile DUTILLEUL - Membre élue/  
 Denis AUVERLOT - Membre désigné / Aurélie GEORGET - Membre désignée  
 Benoit LAGNY - Membre désigné / Nadine NORREEL - Membre désignée  
 Marie-Pierre SAINT AUBERT - Membre désignée / Jean-Marc VILAIN - Membre désigné



# Conseil Municipal

## Conseil Municipal du 14 septembre 2020



Au vu du contexte sanitaire débuté en mars 2020, certaines locations de salles ont dû être annulées; il était nécessaire de délibérer afin de pouvoir rembourser les sommes déjà versées. Il en a été de même pour les activités de l'ALSH, de la cantine et de la garderie périscolaire annulées pendant le premier confinement.

Accord pour la signature de la convention avec l'OGEC avec services municipaux supplémentaires.  
Vote du règlement intérieur du Conseil Municipal.

## Conseil Municipal du 04 décembre 2020



Ce Conseil Municipal a accueilli les classes de CM1 et CM2 de l'école Jules Verne. Il a été voté les tarifs du séjour au Ski, de l'ALSH, de la cantine, de la garderie et des mercredis récréatifs.

Plusieurs demandes de subventions ont été votées pour la rénovation thermique et énergétique de la Verrière et les travaux rue du Docteur Roux.

Des conventions de groupement de commandes pour les fournitures administratives ont été votées. Celles-ci permettront de réduire nos coûts de fonctionnement. Vote également d'une convention avec l'hébergeur de notre site Internet communal suite au désengagement de Valenciennes Métropole.

## Conseils Municipaux du 11 et du 16 décembre 2020



Deux Conseils Municipaux abordant notamment deux projets d'importance pour la Commune : la revalorisation du Cœur de Bourg et la construction d'une petite unité de vie inclusive pour personnes âgées en perte d'autonomie (PUV).

-> Délibération sur la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des études de faisabilité technique et programmatique en vue de la revalorisation de Cœur de Bourg.

-> Délibération sur la convention avec l'Association de Gérontologie du

Valenciennois en vue d'un accompagnement pour la création de la PUV (petite unité de vie) et de la mise en place d'un comité de pilotage citoyen.

Mais aussi des délibérations concernant une nouvelle fois des demandes de subventions pour les travaux de la rue du Docteur Roux (DETR et FSIC).

## Conseil CCAS du 18 juillet 2020



Installation du conseil d'administration et élection à la vice-présidence. Durant cette séance le budget prévisionnel a été voté et les comptes de gestion et administratif de l'exercice précédent ont été validés. Les montants des aides pouvant être octroyées sous condition de ressources ont été reconduits pour l'exercice 2020. Le conseil a également voté une délibération autorisant la présidente à attribuer certaines prestations d'urgence à titre exceptionnel.

## Conseil CCAS du 14 novembre 2020



Vote à la majorité de la composition et du mode de distribution du colis festif distribué aux Aînés en fin d'année.

Vote d'une aide de 560 € pour aider un Présellois dans l'achat d'un fauteuil roulant. Ce dernier victime d'un accident du travail avait besoin d'un matériel plus adapté afin de gagner en autonomie.

## Services de la Mairie



- Maintien des services essentiels pendant le confinement (état civil, service funéraire, urbanisme...) en dématérialisé.
- Permanence téléphonique 7/24.
- Service de salubrité public maintenu par les services techniques par roulement des agents (nettoyage des rues, maîtrise de la végétation, sécurité des bâtiments publics, mise en place des protocoles sanitaires...).
- Accueil des enfants des professionnels prioritaires.
- Mise en place de protocoles sanitaires pour assurer la continuité puis la reprise d'activité notamment dans les écoles avec le Registre Sanitaire Présellois. (RSP).

## Appels des Aînés



### Inlassablement pendant 10 mois !

Au moins deux appels par semaine pendant la première période de confinement nous ont permis de garder le contact avec les plus vulnérables d'entre nous, de transmettre les consignes sanitaires mais également des conseils de prudence vis-à-vis de certaines démarches téléphoniques ou en porte-à-porte suspectes.

## Livraisons



En s'appuyant sur notre structure du CCAS, renforcée par les conseillers municipaux et des bénévoles, ce sont jusqu'à deux livraisons par semaine assurées au bénéfice des personnes vulnérables pendant le premier confinement. Cette organisation a perduré le long de l'été et pendant le deuxième confinement. Elle est toujours d'actualité.

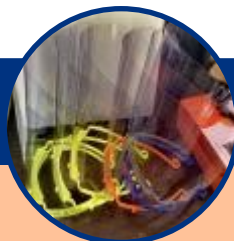
- **140 livraisons COCCI !**
- **106 livraisons La Mie de Mon Enfance !**
- **50 livraisons de Boucherie Lesnes !**

## Masques



- Confection des masques en tissu par les couturières préselloises : **900 !** Des couturières des associations *Je couds Tu tricotes* et de *Préseau Patch* mobilisées autour de Madame SOYEZ ont travaillé chez elles pendant des semaines afin d'apporter les premiers masques en tissu AFNOR aux villageois.
- Achat de masques aux normes DGA par la Commune pour **les adultes** et pour les **enfants de nos deux écoles**.

## Visières



Confection de visières en impression 3D par M. Christophe MARTEL distribuées aux agents communaux et aux commerçants.

## Distribution Masques



### Une logistique centralisée en mairie !

Prise des commandes, organisation et suivi des livraisons, approvisionnement d'urgence... autant d'actions coordonnées à partir de la mairie par des bénévoles et des élus. Sur le terrain pour vous servir.

## Dons de particuliers



Une Préselloise fait le relais pour une fourniture gracieuse de gels hydro-alcooliques dès les premiers jours du confinement ! **Des dizaines de litres** fournis gratuitement par L'OREAL via les services de la Mairie aux professionnels de santé du Village. Dons de masques FFP2 par des particuliers aux professionnels de santé. Dons de tissus aux couturières. L'ensemble centralisé et géré par la Mairie.





*Les masques ont été enlevés le temps de la photo.*

Dès l'annonce de l'état d'urgence, des aménagements dans les bâtiments communaux, dans les procédures de travail et dans les interactions au sein des services municipaux ont été mis en place : via des réunions de concertation et un Plan de Continuité d'Activité (PCA), tout a été réorganisé selon deux objectifs, assurer les missions indispensables à la population et protéger les agents. Depuis maintenant 10 mois, les personnels de la Commune dépensent une énergie incroyable dans la gestion de la crise au quotidien et font preuve d'une capacité d'adaptation sans cesse renouvelée en fonction des directives gouvernementales successives et des fluctuations des indicateurs sanitaires.

Grâce aux ATSEM et aux agents du péri et de l'extra-scolaire, la Commune de Préseau, a pu être, dès le premier confinement, aux côtés des familles de soignants ou médico-sociaux indispensables à la gestion de l'épidémie Covid-19 en accueillant prioritairement leurs enfants. Par la suite, à partir du 12 mai, une rentrée scolaire progressive a pu avoir lieu à Jules Verne. La crise sanitaire et les contraintes de distanciation d'alors avaient entraîné des conditions d'accueil très particulières avec des restrictions sur le nombre d'élèves pouvant être pris en charge simultanément par un même professeur (15 au maximum par classe). Grâce

aux agents du Service Enfance/Jeunesse renforcés par des recrutements supplémentaires et via une convention entre la Commune et le directeur académique des services de l'Education Nationale, il a été possible de répondre à cet impératif d'allègement des effectifs-classes en proposant aux élèves, conformément au dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C,) des activités éducatives et ludiques, pendant le temps scolaire, complémentaires des enseignements.

En vue de cette réouverture essentielle et du retour au collectif des enfants, les agents, l'équipe enseignante et la Municipalité se sont investis dans un travail préparatoire concerté qui a abouti au Registre sanitaire Présellois (RSP) ; ce RSP comprend des fiches réflexes et de traçabilité, notamment en ce qui concerne la désinfection et le nettoyage approfondi des locaux, scrupuleusement mises en application depuis le début de la crise par nos agents techniciens de surface

mobilisés sur le terrain tout au long de la journée, dès 6h et jusqu'à 19h. Grâce à eux, leur sens du service public, la restauration scolaire, pourtant devenue facultative en cette période, n'a jamais cessé de fonctionner à Préseau, dans des conditions de sécurité sanitaires encore renforcées dernièrement (plusieurs services, enfants d'une même classe toujours à la même table et avec les mêmes camarades).

**RSP**

Registre Sanitaire de Préseau

Réouverture du Groupe Scolaire Jules Verne et du péri-scolaire.





# 14 Des agents mobilisés

Les services administratifs de la Mairie de Préseau ont continué aussi à fonctionner en privilégiant les échanges dématérialisés avec les habitants et sur la base de la poursuite des missions de service public essentielles: l'état civil et les formalités funéraires, les inscriptions à l'école, les dossiers d'urbanisme, l'aide sociale, le budget communal. Même en période de confinement, les agents se sont efforcés d'apporter des réponses à chacune des questions en fonction des informations obtenues des partenaires (CAVM, Sous-préfecture, La Poste, fournisseurs d'énergie, d'eau, de téléphonie, d'Internet,...). Aujourd'hui, dans un souci de limitation des interactions, l'Accueil de la Mairie est ouvert le lundi toute la journée et le matin du mardi au samedi (8h30-12h). Sur les plages horaires de fermeture, les agents administratifs traitent des dossiers qui leur sont confiés, soit en présentiel soit en télétravail lorsque celui-ci est possible.

Les agents techniques ont toujours été sur le front, par roulement en binôme pendant le confinement, puis en équipe complète, afin d'assurer sans discontinuer leurs missions de sécurité du Village et de salubrité publique: la gestion des espaces verts, du cimetière, l'aménagement matériel des écoles en fonction du protocole sanitaire, le nettoyage des voiries, l'entretien des machines, la réparation des bâtiments... Grâce à eux, malgré le contexte, notre cadre de vie, contrairement à celui d'autres territoires, est resté agréable et d'une qualité appréciable et apprécié.

Les services culturels de la Mairie ont également dû s'adapter. Directeur de l'Ecole de Musique et professeur de percussions ont eu la volonté d'offrir des cours en distanciel à leurs apprentis musiciens qu'il était important de continuer à suivre dans leurs progrès et leurs besoins d'activités extrascolaires. Et c'est avec enthousiasme et célérité que ces mêmes agents ont eu à cœur de reprendre en présentiel les apprentissages de solfège et d'instruments, lorsque cela a été à nouveau permis en janvier.

De même, la Bibliothèque a été contrainte de rester fermée au public pendant un certain temps qui fut l'occasion d'un désherbage conséquent du fonds livresque. Grâce à une mise en quarantaine rigoureuse des livres, les enfants de Jules Verne ont continué à pouvoir y avoir accès. Aujourd'hui, notre bibliothécaire met toute son énergie dans l'organisation et le suivi d'un service drive d'emprunt en toute sécurité. Entre réouvertures et fermetures, elle continue de concocter des activités en vue de futurs ateliers récréatifs.



Mobilisés  
pour vous !



Les masques ont été enlevés le temps de la photo.





**Le secteur Enfance-Jeunesse vous a accompagnés pendant toute la crise COVID-19 de 2020 et il continuera à le faire en 2021.**

L'offre, restée de qualité malgré les contraintes imposées par la crise, a dû s'adapter en permanence, parfois du jour au lendemain, pour proposer des solutions alors que d'autres communes faisaient le choix de fermer purement et simplement leurs accueils de loisirs. Notre action s'est inscrite d'une part, dans la ferme volonté de fournir un service aux parents dans l'impossibilité de trouver des solutions de garde alternative, d'autre part, dans la mise en place, pour permettre les activités, de protocoles sanitaires stricts afin de garantir la meilleure protection possible aux enfants et aux adultes.

Soulignons que cette organisation a pu s'appuyer sur notre nouvel outil numérique « Le Portail Famille » qui en cette période de crise a prouvé toute son utilité.

Dans cette page, nous revenons en images sur les moments joyeux offerts aux enfants, du séjour au ski de l'hiver 2020 à l'accueil des derniers centres de l'île Pirates de Noël en passant par le séjour estival itinérant des ados en Ardèche et dans le Var.



**Matériel Enfance/Jeunesse****Rideaux des écoles (1 671 €)**

Pour assurer la sécurité dans le cadre des mesures Vigipirate et le confort des enfants dans le dortoir et la salle de motricité de la Maternelle, la Commune a fait l'acquisition de rideaux occultants et ignifugés.

**Tablettes (11 796 €)**

Dans le cadre du Plan « Ecole Numérique », la Commune a doté le groupe Jules Verne de 20 tablettes.

**Licences logiciels (1 500 €)****Travaux « fibre » aux écoles (4 156,80 €)****Mobilier ALSH (5 087,91 €)**

Pour un accueil amélioré des enfants en extrascolaire, la Commune a investi dans différents mobiliers.

**Cimetière****Columbarium (7 682,76 €)**

De nouveaux emplacements avec cases ont été implantés par la Commune à l'Espace du Souvenir.

**Rangée supplémentaire (1 644€)**

Aménagement d'une nouvelle allée pour accueillir de nouvelles concessions.

**Aménagement de la Salle des Sports**

Pour nos Sportifs, les tapis Dojo de la Salle des Sports (3 833,36€) ont été changés et installés par les agents.

**Aménagements urbains / Sécurité****Trottoirs créations et réfections (41 633,64 €)**

Vergers du Château, Le Galet, Dr Calmette, Dr Roux.

**Chaussée (18 563,16 €)**

Route de Famars.

**Emplacements des stationnements (1 863,01 €)**

Reprise des enrobés rue Evariste Boussemart.

**Signalisation horizontale et verticale (5 203,20 €)**

Sur la Place de la Libération (Pôles Commerces et Professionnels de Santé), matérialisation verticale des emplacements des stationnements PMR. Reprise de plusieurs marquages au sol dans le Village (passages piétons).

**Vérification des hydrants****(1 500 €)**

Comme le prévoit notre plan annuel de sécurité, les bornes à incendie du village ont été contrôlées.

**Destruction du modulaire et modification électrique au parc (20 832,65 €)**

Il s'agissait de la phase 1 de la réhabilitation du Parc des Loisirs Jean-Louis Morel avec la destruction d'un bâtiment délabré, le déplacement et la mise à niveau de l'installation électrique du parc.

**Remplacement du parafoudre de l'église (560,44 €)****Remplacement d'un aérotherme Salle de l'Etrier (1 912,25 €)****Réparations des chaudières à l'Eglise et à la Salle de Sports (1 730,12 €)****Réparation et remplacement éclairage Salle des Sports (2 521,20 €)**

Sur certains investissements (Vergers, Parc, mobilier ALSH) ont été obtenues des subventions (CAF, CAVM, ...) pour un total de 26 253,40 €. Certaines dépenses d'investissement et d'entretien ouvrent droit au FCTVA en n+1 à hauteur estimative de 22 104,54 €.

**Nos Projets avancent !****Ferme rénovée partenariat Commune/Habitat du Nord**

Présentée dans notre programme, la réhabilitation de la Ferme de la rue Armand Delbove se précise. Le permis de construire étant acquis (réfection de la toiture, ravalement de la façade, création de six appartements), le bail emphytéotique (ou bail à construction) entre la Commune et le bailleur a été voté en Conseil Municipal le 16 décembre 2020. Les travaux démarreront courant février et dureront 10 mois. Le plan de sécurisation des abords en cours d'élaboration par le SPS impliquera des changements dans les règles de circulation rue Delbove et aux abords des écoles.

**Réaménagement du Cœur de Bourg**

Ce vaste projet nécessite la réalisation d'une étude de faisabilité technique et programmatique (pour un coût de 108 000 € TTC subventionnés pour l'instant à hauteur de 63 141,84 €) dont la maîtrise d'ouvrage sera confiée à la CAVM; la convention afférente a été validée par le Conseil Municipal du 11 décembre.

**La Verrière au Parc des Loisirs Jean-Louis Morel**

Le Conseil Municipal a validé, en séance du 04 décembre 2020, le projet de rénovation thermique et énergétique de cette salle utilisée par les associations et louée par les particuliers (coût: 60 087,14 €). Les demandes de subventions auprès de l'Etat (15 495,95€), du Département (15 495,95 € d'ores et déjà notifiés) et de la CAVM (9 311,02 €) ont par la même occasion été actées. FCTVA escompté en n+1: 8 473,19 €/ Reste à charge communal: 11 311,02 €.







## Conseiller Municipal à Préseau, Et bénévole dans une association intervenant régulièrement au Sénégal



### Johan HAUDRECHY

**Pacsé et père de deux enfants**

**Agent de Maîtrise - espaces verts et environnement**

**Conseiller Municipal délégué à la Valorisation des Espaces publics**

**Bénévole humanitaire: dernière mission au Sénégal en novembre 2020 pour la création de deux nouvelles salles dans l'école que son association a construite. Prochaine mission en 2021.**

**L'association Cap Développement Sénégal** créée en 2011 dont Johan est **Vice-Président**, vient en aide aux populations de la région de Saint Louis au Sénégal dans les domaines scolaires et environnementaux. Le premier projet a porté sur la réalisation d'une école qui s'appelle Keur Boulel. A partir de deux salles de classes en paille, l'association a réalisé une école en « dur », un bureau pour le Directeur, des toilettes, l'adduction d'eau, la réalisation d'une clôture, la plantation d'arbres et d'arbustes. En outre, des fournitures scolaires aux enfants et du matériel pour les enseignants ont été offerts.

En 2021, le projet consistera à s'atteler à une deuxième école en zone rurale, l'école Diol à Gandiole. Il s'agira de la réalisation d'une clôture autour de celle-ci, de la réfection des tableaux des salles de classes et de l'installation de panneaux photovoltaïques. Mais il s'agira aussi de délivrer aux enfants une sensibilisation à la gestion de l'eau, à l'hygiène, au tri des déchets, à l'élaboration d'un potager scolaire. Des fournitures et du matériel scolaire seront donnés à chaque enfant (stylos, cahiers, sac à dos, ...).



**Ancienne école avant la réalisation de la nouvelle « en dur »**

AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE, L'ÉTAT ACCOMPAGNE LES MÉNAGES À REVENUS MODESTES POUR PAYER LEURS DÉPENSES D'ÉNERGIE.



## MODE D'EMPLOI POUR LES BÉNÉFICIAIRES



### Solidaire

Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.



### Simple

Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR pour le recevoir [il suffit seulement d'avoir fait sa déclaration de revenus aux services fiscaux l'année précédente].



### Juste

Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois... et certains travaux de rénovation énergétique.

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de 2018. Il est attribué en fonction des ressources fiscales (revenu fiscal de référence) et de la composition du ménage. Il est envoyé nominativement à l'adresse connue des services fiscaux.

**Pour en bénéficier, à aucun moment, le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires : toute sollicitation en ce sens doit être refusée.**

Pour savoir si vous êtes éligible au chèque énergie, rendez-vous sur le site :

[www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)

rubrique **Espace bénéficiaire/vérifier mon éligibilité**

[www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**N° VERT**

**0 805 204 805**

SERVICE ET APPEL GRATUITS





# Aide à la rénovation énergétique des logements

Vous voulez faire des économies  
d'énergies dans votre logement ?

**La Région vous aide !**

*Sous conditions de ressources*

- ➔ Si vous êtes un particulier : [aidesindividuelles.hautsdefrance.fr](http://aidesindividuelles.hautsdefrance.fr)
- ➔ Si vous êtes bailleurs, syndicats... : [aidesenligne.hautsdefrance.fr](http://aidesenligne.hautsdefrance.fr)

Pour plus de renseignements :

[AREL@hautsdefrance.fr](mailto:AREL@hautsdefrance.fr)



Antennes de la Région :

[www.hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales](http://www.hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales)

**0 800 026 080**

Service & appel  
gratuits

Retrouvons-nous sur



[www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr)



Région  
**Hauts-de-France**



Pour soutenir  
l'habitat rural,  
**LE DÉPARTEMENT  
EST LÀ !**



**Vous habitez en secteur rural et avez le projet de  
réhabiliter d'anciens bâtiments en logements ?**

Le Nord peut vous aider financièrement.  
Rendez-vous sur [lenord.fr/ap-habitat-rural](https://lenord.fr/ap-habitat-rural)

Plus de renseignements au **03 59 73 60 16**  
ou [logementhabitat@lenord.fr](mailto:logementhabitat@lenord.fr)

**Nord**

le Département est là →

**Nord**  
info

Retrouvez toute l'actualité départementale  
sur [info.lenord.fr](https://info.lenord.fr)



CONSEIL  
D'ARCHITECTURE,  
D'URBANISME ET DE  
L'ENVIRONNEMENT  
DU NORD

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT